

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Année précédente : Attest. :

Ecole précédente :

CHOIX DES COURS EN 4^{ème} ANNEE SECONDAIRE GENERAL

Formation commune		Options de base		Activités Complémentaires	
Religion	2h	Lgue moderne II Ndls	4h <input type="checkbox"/> ¹	Lgue moderne Ndls	2h <input type="checkbox"/> ⁹
Français	5h	Agl's	4h <input type="checkbox"/> ¹	Agl's	2h <input type="checkbox"/> ⁹
Mathématique	5h				
Géographie	2h	Latin	4h <input type="checkbox"/> ⁴		
Histoire	2h			Education plastique *	2h <input type="checkbox"/> ¹²
Sciences	3h <input type="checkbox"/>	Sc. Economiques	4h <input type="checkbox"/> ⁵	* Cette activité complémentaire ne peut être combinée avec les O.B. Arts d'Expression 4h et Education physique 4h.	
ou	5h <input type="checkbox"/>	Sc. Sociales	4h <input type="checkbox"/> ⁶		
		Arts d'Expression	4h <input type="checkbox"/> ²		
Lgue moderne I Ndls	4h <input type="checkbox"/>				
Agl's	4h <input type="checkbox"/>				
Education physique	2h <input type="checkbox"/> ^{ou}	Education physique	4h <input type="checkbox"/> ³		
				TOTAL Heures	

Chaque élève veillera à se composer un programme de cours de 31 h/semaine minimum.

L'horaire hebdomadaire peut dans certaines conditions atteindre 33h/semaine.

Conditions : deux langues modernes 4h **ou** latin **ou** sciences 5h **ou** 2 options de base à 4h.

Pour être valable, le programme de cours doit comprendre au moins une option de base (O.B.) à 4h ou, à défaut, le cours de Sciences 5h qui peut être considéré comme option de base (O.B.). Par ailleurs, il n'est pas permis de suivre plus de 4h pour une même langue moderne. Enfin, pour autant que le total minimum de 31h/semaine soit atteint, il n'est pas obligatoire de suivre une autre activité complémentaire.

Concernant le choix de l'O.B. Education physique 4h :

- le cours d'éducation physique 2h ne peut être ajouté à l'O.B. 4h
- obligation d'ajouter une autre O.B. ou Sciences 5h.

Précisons qu'aucune connaissance préalable n'est exigée pour suivre un cours d'O.B. à l'entrée en 3ème.

Pour des raisons organisationnelles, certains choix sont incompatibles : pour connaître les combinaisons autorisées, se référer au document ad hoc fourni en annexe.

Merci du soin apporté à remplir cette fiche d'inscription indispensable pour l'organisation de la prochaine rentrée.

Signature des parents,

GRILLE-HORAIRE DU DEUXIEME DEGRE (3^{ème} et 4^{ème} années)

Tableau des combinaisons possibles pour faire les choix autorisés

L'ensemble de l'horaire de la semaine comporte 37h, parmi lesquelles l'élève est invité à faire son choix. Les cours de la formation commune sont obligatoires (pour le cours de sciences, l'élève doit choisir entre la formation à 3h ou à 5h).

Le principe du tableau est simple : on se déplace latéralement en repérant les cours choisis et en tenant compte que les cours qui se superposent ne peuvent être pris ensemble. Pour accroître les possibilités de combinaisons originales, le cours de Sciences 5h se retrouve à deux endroits dans la grille : il va sans dire que l'élève intéressé ne le pointerait qu'une seule fois !

Pour rappel :

Chaque élève veillera à se composer un programme de cours de 31h/semaine.

L'horaire hebdomadaire peut dans certaines conditions atteindre 33h/semaine.

Conditions : deux langues modernes 4h **ou** latin **ou** sciences 5h **ou** 2 options de base à 4h.

Pour être valable, le programme de cours doit comprendre au moins une option de base (O.B.) à 4h ou Sciences 5h.

Concernant le choix de l'O.B. Education physique 4h :

- le cours d'éducation physique 2h ne peut être ajouté à l'O.B. 4h
- obligation d'ajouter une autre O.B. ou Sciences 5h.

Religion 2h	Lge mod II 4h Ndls ou Agls	Latin 4h	Sciences 3h	Arts d'expression 4h
Education physique 2h	Lge mod II 2h Ndls ou Agl	Sciences économiques 4h		Education physique 4h
Français 5h		Sciences sociales 4h	Sciences 5h	Education plastique 2h
Géographie 2h		Sciences 5h		
Histoire 2h				
Mathématique 5h				
Lge mod I 4h Ndls ou Agls				
= 22 h				
ou 20h si OB Ed.Phys. 4h				